

Compte Administratif 2025

Budget GEMAPI

M57

**Numéro SIRET :
243100518 00238**

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	1
C1 - Exécution du budget - Résultats	2
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	3
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	4

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	5
B1 - Equilibre financier - Investissement	6
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	7
C1 - Balance générale - Dépenses	8
C2 - Balance générale - Recettes	10

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	12
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	16
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	18
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	24
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	27

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

Toulouse Métropole - Budget GEMAPI - CA - 2025

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
B3.1 - Etat des provisions constituées	31
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	33
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	34
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	36
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	39
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	40
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	41
B13 - Opérations liées aux cessions	42
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	43
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	44
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	45
C2.1 - Situation des AP	47
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	48
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	55


D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	62
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	63
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 2%
- Investissement : 5.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	6 193 154,90	10 959 401,40	3 470 674,49	A1	8 236 920,99
Investissement	2 524 577,77	3 780 646,72	-894 647,58	A2	361 421,37
Dont 1068		2 259 904,48			
Fonctionnement	3 668 577,13	7 178 754,68	4 365 322,07	A3	7 875 499,62

RESTES A REALISER (4)						
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	8 236 920,99
Investissement	A2 + B2	361 421,37
Fonctionnement	A3 + B3	7 875 499,62

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES	RECETTES		
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	3 668 577,13	G	7 178 754,68
	Section d'investissement	B	2 524 577,77	H	3 780 646,72

		+	+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	4 365 322,07
	(si déficit)			(si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	894 647,58	J	0,00
	(si déficit)			(si excédent)	

		=	=		
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	7 087 802,48	= G + H + I + J	15 324 723,47

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	3 668 577,13	= G + I + K	11 544 076,75
	Section d'investissement	= B + D + F	3 419 225,35	= H + J + L	3 780 646,72
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	7 087 802,48	= G + H + I + J + K + L	15 324 723,47

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		646 623,81
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	803 569,47	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	158 556,89	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	1 557 265,41	0,00
Total des réalisations d'équipement		2 519 391,77	646 623,81
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	268 451,43
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	268 451,43
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		2 519 391,77	915 075,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	5 186,00	605 667,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		5 186,00	605 667,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	2 524 577,77	II + IV	1 520 742,24
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	894 647,58	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	2 259 904,48

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	3 419 225,35	II + IV + VI + VII	3 780 646,72
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		361 421,37		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 734 981,66	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	824 424,81	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	6 965 282,00
		74 Dotations et participations (1)	194 293,65
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	149 234,66	75 Autres produits de gestion courante (1)	11 520,57
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	354 269,00	013 Atténuations de charges (1)	277,46
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	3 062 910,13	Total recettes de gestion des services	7 171 373,68
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	2 195,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 3 062 910,13	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 7 173 568,68

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	605 667,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	5 186,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 605 667,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 5 186,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	3 668 577,13	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	7 178 754,68
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	4 365 322,07

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	3 668 577,13	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	11 544 076,75
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	----------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	7 875 499,62				
--	---------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	5 186,00	5 186,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	803 569,47	0,00	803 569,47
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	158 556,89	0,00	158 556,89
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	1 557 265,41	0,00	1 557 265,41
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 519 391,77	5 186,00	2 524 577,77

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	894 647,58
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	1 734 981,66		1 734 981,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	824 424,81		824 424,81
014	Atténuations de produits	354 269,00		354 269,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	149 234,66	0,00	149 234,66
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	605 667,00	605 667,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 062 910,13	605 667,00	3 668 577,13

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	268 451,43	0,00	268 451,43
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	646 623,81	0,00	646 623,81
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		605 667,00	605 667,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		915 075,24	605 667,00	1 520 742,24

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	2 259 904,48
---	---------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	277,46		277,46
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	6 965 282,00		6 965 282,00
74	Dotations et participations (8)	194 293,65		194 293,65
75	Autres produits de gestion courante (8)	11 520,57	0,00	11 520,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	2 195,00	5 186,00	7 381,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 173 568,68	5 186,00	7 178 754,68

Pour information R002 Résultat positif reporté	4 365 322,07
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		3 325 312,73	2 524 577,77	0,00	800 734,96	2 515 688,38	8 889,39
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 217 632,00	803 569,47	0,00	414 062,53	803 569,47	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	200 000,00	158 556,89	0,00	41 443,11	158 556,89	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 771 180,73	1 557 265,41	0,00	213 915,32	1 553 562,02	3 703,39
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 188 812,73	2 519 391,77	0,00	669 420,96	2 515 688,38	3 703,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 188 812,73	2 519 391,77	0,00	669 420,96	2 515 688,38	3 703,39
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	136 500,00	5 186,00		131 314,00		5 186,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		136 500,00	5 186,00		131 314,00		5 186,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		894 647,58					
Total des dépenses d'investissement cumulées		4 219 960,31	3 419 225,35	0,00	800 734,96	2 515 688,38	8 889,39

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		5 031 350,31	3 780 646,72	0,00	1 250 703,59
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 000 968,00	646 623,81	0,00	354 344,19
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 000 968,00	646 623,81	0,00	354 344,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	979 828,31	2 528 355,91	0,00	-1 548 527,60
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		979 828,31	2 528 355,91	0,00	-1 548 527,60
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 980 796,31	3 174 979,72	0,00	-1 194 183,41
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	2 393 354,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	657 200,00	605 667,00	0,00	51 533,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		3 050 554,00	605 667,00	0,00	2 444 887,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		5 031 350,31	3 780 646,72	0,00	1 250 703,59

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		3 325 312,73	2 524 577,77	0,00	800 734,96	2 515 688,38	8 889,39
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 217 632,00	803 569,47	0,00	414 062,53	803 569,47	0,00
2031	Frais d'études	1 217 632,00	803 569,47	0,00	414 062,53	803 569,47	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	200 000,00	158 556,89	0,00	41 443,11	158 556,89	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	200 000,00	158 556,89	0,00	41 443,11	158 556,89	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 771 180,73	1 557 265,41	0,00	213 915,32	1 553 562,02	3 703,39
2312	Agencements et aménagements de terrains	590 000,00	566 940,55	0,00	23 059,45	566 940,55	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 181 180,73	990 324,86	0,00	190 855,87	986 621,47	3 703,39
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 188 812,73	2 519 391,77	0,00	669 420,96	2 515 688,38	3 703,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 188 812,73	2 519 391,77	0,00	669 420,96	2 515 688,38	3 703,39
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	136 500,00	5 186,00		131 314,00		5 186,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	136 500,00	5 186,00		131 314,00		5 186,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	3 600,00	1 456,00		2 144,00		1 456,00
13912	Subv. transf. Régions	300,00	283,00		17,00		283,00
139148	Subv. transf. Autres communes	2 000,00	0,00		2 000,00		0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
139172	Subv. transf. FEDER	3 500,00	3 447,00		53,00		3 447,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	127 100,00	0,00		127 100,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		136 500,00	5 186,00		131 314,00		5 186,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		5 031 350,31	3 780 646,72	0,00	1 250 703,59
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 000 968,00	646 623,81	0,00	354 344,19
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	595 160,00	589 610,21	0,00	5 549,79
1312	Subv. transf. Régions	103 545,00	57 013,60	0,00	46 531,40
13172	Subv. transf. FEDER	302 263,00	0,00	0,00	302 263,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 000 968,00	646 623,81	0,00	354 344,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	979 828,31	2 528 355,91	0,00	-1 548 527,60
10222	FCTVA	50 000,00	268 451,43	0,00	-218 451,43
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	929 828,31	2 259 904,48	0,00	-1 330 076,17
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		979 828,31	2 528 355,91	0,00	-1 548 527,60
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 980 796,31	3 174 979,72	0,00	-1 194 183,41
021	Virement de la section de fonctionnement	2 393 354,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	657 200,00	605 667,00	0,00	51 533,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	240 000,00	239 747,00	0,00	253,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	7 000,00	6 216,00	0,00	784,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	8 000,00	1 644,00	0,00	6 356,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 000,00	3 527,00	0,00	473,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
281318	Autres bâtiments publics	4 000,00	3 490,00		510,00
281351	Bâtiments publics	31 000,00	30 600,00		400,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	30 000,00	28 147,00		1 853,00
281538	Autres réseaux	5 500,00	5 392,00		108,00
28154	Voies navigables	5 000,00	4 046,00		954,00
281561	Matériel roulant	200,00	151,00		49,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	125 000,00	115 926,00		9 074,00
2815731	Matériel roulant	2 500,00	2 073,00		427,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	128 000,00	112 292,00		15 708,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	60 000,00	45 615,00		14 385,00
28188	Autres immo. corporelles	7 000,00	6 801,00		199,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		3 050 554,00	605 667,00		2 444 887,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		6 523 440,00	3 380 344,34	288 232,79	0,00	2 854 862,87	0,00	3 668 577,13
011	Charges à caractère général (3)	1 818 096,00	1 446 748,87	288 232,79	0,00	83 114,34	0,00	1 734 981,66
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	980 000,00	824 424,81	0,00	0,00	155 575,19		824 424,81
014	Atténuations de produits	480 000,00	354 269,00	0,00	0,00	125 731,00		354 269,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	194 790,00	149 234,66	0,00	0,00	45 555,34	0,00	149 234,66
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 472 886,00	2 774 677,34	288 232,79	0,00	409 975,87	0,00	3 062 910,13
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		3 472 886,00	2 774 677,34	288 232,79	0,00	409 975,87	0,00	3 062 910,13
023	Virement à la section d'investissement	2 393 354,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	657 200,00	605 667,00			51 533,00		605 667,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		3 050 554,00	605 667,00			2 444 887,00		605 667,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
---	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	6 523 440,00	3 380 344,34	288 232,79	0,00	2 854 862,87	0,00	3 668 577,13
--	---------------------	---------------------	-------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		7 270 500,00	7 178 754,68	0,00	0,00	91 745,32
013	Atténuations de charges (3)	0,00	277,46	0,00	0,00	-277,46
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 900 000,00	6 965 282,00	0,00	0,00	-65 282,00
74	Dotations et participations (3)	214 000,00	194 293,65	0,00	0,00	19 706,35
75	Autres produits de gestion courante (3)	20 000,00	11 520,57	0,00	0,00	8 479,43
Total des recettes de gestion des services		7 134 000,00	7 171 373,68	0,00	0,00	-37 373,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	2 195,00	0,00	0,00	-2 195,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	2 195,00	0,00	0,00	-2 195,00
Total des recettes réelles		7 134 000,00	7 173 568,68	0,00	0,00	-39 568,68
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	136 500,00	5 186,00			131 314,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		136 500,00	5 186,00			131 314,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	4 365 322,07					
---	---------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	11 635 822,07	11 544 076,75	0,00	0,00	91 745,32
--	----------------------	----------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		6 523 440,00	3 380 344,34	288 232,79	0,00	2 854 862,87	0,00	3 668 577,13
011	Charges à caractère général (4)	1 818 096,00	1 446 748,87	288 232,79	0,00	83 114,34	0,00	1 734 981,66
60632	Fournitures de petit équipement	1 359,13	523,35	835,78	0,00	0,00	0,00	1 359,13
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	88,27	88,27	0,00	0,00	0,00	0,00	88,27
611	Contrats de prestations de services	891 193,90	649 227,89	189 968,35	0,00	51 997,66	0,00	839 196,24
61358	Autres	342,72	-7 708,08	8 050,80	0,00	0,00	0,00	342,72
615231	Entretien, réparations voiries	171 443,65	79 956,00	89 377,86	0,00	2 109,79	0,00	169 333,86
6156	Maintenance	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	154 148,00	127 683,95	0,00	0,00	26 464,05	0,00	127 683,95
6228	Divers	1 368,00	1 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 368,00
6238	Divers	78 660,00	78 584,18	0,00	0,00	75,82	0,00	78 584,18
6251	Voyages, déplacements et missions	2 000,00	33,77	0,00	0,00	1 966,23	0,00	33,77
6281	Concours divers (cotisations)	6 620,00	6 620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 620,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	486 534,00	486 533,21	0,00	0,00	0,79	0,00	486 533,21
62878	Remb. frais à des tiers	23 838,33	23 838,33	0,00	0,00	0,00	0,00	23 838,33
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	980 000,00	824 424,81	0,00	0,00	155 575,19		824 424,81
6211	Personnel affecté par CL de rattachement	269 000,00	268 751,00	0,00	0,00	249,00		268 751,00
6331	Versement mobilité	10 191,00	5 786,03	0,00	0,00	4 404,97		5 786,03
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 548,00	1 426,12	0,00	0,00	1 121,88		1 426,12
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 096,00	2 849,68	0,00	0,00	2 246,32		2 849,68
64111	Rémunération principale titulaires	243 130,00	242 914,83	0,00	0,00	215,17		242 914,83
64112	SFT, indemnité de résidence	1 152,00	960,00	0,00	0,00	192,00		960,00
64113	NBI	3 773,00	1 841,98	0,00	0,00	1 931,02		1 841,98
64118	Autres indemnités	109 977,00	104 051,00	0,00	0,00	5 926,00		104 051,00
64131	Rémunérations	48 725,00	28 175,96	0,00	0,00	20 549,04		28 175,96
64132	SFT, indemnité de résidence	1 810,00	964,53	0,00	0,00	845,47		964,53
64138	Primes et autres indemnités	28 041,00	12 280,74	0,00	0,00	15 760,26		12 280,74
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	86 782,00	50 119,24	0,00	0,00	36 662,76		50 119,24
6453	Cotisations aux caisses de retraites	143 068,00	89 652,37	0,00	0,00	53 415,63		89 652,37

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 752,00	1 647,19	0,00	0,00	2 104,81		1 647,19
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	7 114,00	3 722,14	0,00	0,00	3 391,86		3 722,14
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 100,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00		0,00
6478	Autres charges sociales diverses	420,00	0,00	0,00	0,00	420,00		0,00
6488	Autres	13 321,00	9 282,00	0,00	0,00	4 039,00		9 282,00
014	Atténuations de produits	480 000,00	354 269,00	0,00	0,00	125 731,00		354 269,00
7391118	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	480 000,00	354 269,00	0,00	0,00	125 731,00		354 269,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	194 790,00	149 234,66	0,00	0,00	45 555,34	0,00	149 234,66
6561	Organismes de regroupement	123 906,00	123 467,63	0,00	0,00	438,37	0,00	123 467,63
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	17 900,00	16 000,00	0,00	0,00	1 900,00	0,00	16 000,00
6585	Intérêts moratoires	32 984,00	9 767,03	0,00	0,00	23 216,97	0,00	9 767,03
65888	Autres	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 472 886,00	2 774 677,34	288 232,79	0,00	409 975,87	0,00	3 062 910,13
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		3 472 886,00	2 774 677,34	288 232,79	0,00	409 975,87	0,00	3 062 910,13
023	Virement à la section d'investissement	2 393 354,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	657 200,00	605 667,00			51 533,00		605 667,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	657 200,00	605 667,00			51 533,00		605 667,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		3 050 554,00	605 667,00			2 444 887,00		605 667,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		7 270 500,00	7 178 754,68	0,00	0,00	91 745,32
013	Atténuations de charges (4)	0,00	277,46	0,00	0,00	-277,46
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	277,46	0,00	0,00	-277,46
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 900 000,00	6 965 282,00	0,00	0,00	-65 282,00
73118	Autres contributions directes	0,00	60 941,00	0,00	0,00	-60 941,00
73136	Taxe gest° milieux aqua, prévent° inond	6 900 000,00	6 904 341,00	0,00	0,00	-4 341,00
74	Dotations et participations (4)	214 000,00	194 293,65	0,00	0,00	19 706,35
744	FCTVA	0,00	1 935,65	0,00	0,00	-1 935,65
74718	Autres participations Etat	91 000,00	142 438,80	0,00	0,00	-51 438,80
7472	Participation régions	0,00	14 271,20	0,00	0,00	-14 271,20
74758	Participation autres groupements	123 000,00	35 648,00	0,00	0,00	87 352,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	20 000,00	11 520,57	0,00	0,00	8 479,43
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	731,25	0,00	0,00	-731,25
75888	Autres	20 000,00	10 789,32	0,00	0,00	9 210,68
Total des recettes de gestion des services		7 134 000,00	7 171 373,68	0,00	0,00	-37 373,68
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	2 195,00	0,00	0,00	-2 195,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 195,00	0,00	0,00	-2 195,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		7 134 000,00	7 173 568,68	0,00	0,00	-39 568,68
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	136 500,00	5 186,00			131 314,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	136 500,00	5 186,00			131 314,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		136 500,00	5 186,00			131 314,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		0.00
	Catégories de biens amortis		
L	Frais d études, d élaboration et de modification des documents d'urbanisme (202)	5	02/12/2021
L	Logiciels et licences (2051)	5	02/12/2021
L	Brevets (2051)	1	02/12/2021
L	Frais d études et de recherches et developpement (2031/2032)	5	02/12/2021
L	Frais insertions (2033)	5	02/12/2021
L	Autres immobilisations incorporelles (2088)	5	02/12/2021
L	Terrains de gisement (2114)	10	02/12/2021
L	Plantation d arbres et d arbustes (2121)	15	02/12/2021
L	Construction de bâtiments publics et privés (2131x/2132x)	30	02/12/2021
L	Installations générales, agencements et aménagements des constructions (2135x)	15	02/12/2021
L	Autres constructions (2138)	30	02/12/2021
L	Cons° sol d autrui ? Bat publics et immeubles de rapport/Autres cons° (2141/2142/2148)	30	02/12/2021
L	Constructions sur sol d'autrui installations générales, agencements, aménagements (2145)	15	02/12/2021
L	Réseaux divers (2153x)	30	02/12/2021
L	voies navigables (2154)	30	02/12/2021
L	Matériels et outillages techniques (2156x/2157x/2158)	10	02/12/2021
L	Dépenses ultérieures immobilisées (21612/21622)	10	02/12/2021
L	Installations, agencements, aménagement d'immobilisations corporels (2181)	15	02/12/2021
L	Autres Matériel de transport (21828)	6	02/12/2021
L	Matériel informatique (2183x)	5	02/12/2021
L	Matériel de bureau et mobilier (2184x)	10	02/12/2021
L	Matériel de téléphonie (2185)	5	02/12/2021
L	Autres immobilisations corporelles (2188)	10	02/12/2021
L	Subventions versées finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études (204)	5	02/12/2021
L	Subventions versées finançant des biens immobiliers ou des installations (204)	30	02/12/2021
L	Subventions versées finançant des projets d infrastructures d intérêt national (204)	40	02/12/2021
L	Subvent° versées finançant des aides à l'investissement des entreprises ? autres (204)	5	02/12/2021
L	Biens transférés ou MAD immo incorpor (chap 20) et les autres immo corporelles (218x)	5	02/12/2021
L	Biens transférés ou MAD terrains de gisement (2114/21714)	10	02/12/2021
L	Biens transférés ou MAD plantations d arbres et d arbustes (2121/21721)	15	02/12/2021

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Biens transférés ou MAD cons° (213x/2173x/2174x/214x) et réseaux amort (2153x/2154/21753x/21754)	30	02/12/2021
L	Biens transférés ou MAD installations, matériel et outillage technique (comptes 2157x/2158)	10	02/12/2021

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		1 330 076,17	0,00	1 330 076,17	0,00
Provisions pour litiges		1 330 076,17	0,00	1 330 076,17	0,00
Prov. pour litige et content. GEMAPI (DEL22-1150 et DEL22-1156, ajustée DEL-24-0709, DEL-25-1024)	01/12/2022	1 330 076,17	0,00	1 330 076,17	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		1 330 076,17	0,00	1 330 076,17	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		1 330 076,17	0,00	1 330 076,17	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	1 798 621,77	569 373,56	646 623,81

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					1 798 621,77	569 373,56	646 623,81
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					1 798 621,77	569 373,56	646 623,81
A l'exception de ceux reçus des entreprises					1 798 621,77	569 373,56	646 623,81
2021	1,1 Etude des phénomènes de ruissellement à caractère exceptionnel	REGION OCCITANIE	6	A	27 324,00	0,00	10 479,00
2021	Actions 2.2 - Partenaire Cagot	CC DE LA SAVE AU TOUCH	5	X	4 964,25	0,00	4 964,25
2021	2,2 Etude d'opportunité pour la mise en place de systèmes de surveillance locaux	ETAT-FPNRM	3	A	50 000,00	28 900,00	0,00
2021	Etude globale sur les cours d'eau GEMAPI	REGION OCCITANIE	4	A	36 713,00	11 013,90	0,00
2021	7,1 Etudes à réaliser pour maintenir le niveau de protection du système d'endiguement de Blagnac	ETAT-FPNRM	3	A	62 500,00	0,00	5 305,20
2021	Elaboration du plan de gestion des cours d'eau	AEAG AGENCE EAU ADOUR GARONNE	4	A	10 094,00	0,00	2 018,80
2021	1,6 Sensibiliser sur la démarche PAPI et les outils de prévention des inondations	REGION OCCITANIE	3	A	20 000,00	14 271,20	0,00
2021	6,1 Etude de prévention des inondations sur l'Aussonnelle SLGRI	REGION OCCITANIE	3	A	38 000,00	0,00	26 600,00
2021	7,2 Etudes pour maintenir le niveau de protection du système d'endiguement	ETAT-FPNRM	2	A	62 500,00	0,00	25 645,28
2022	2,2 Etude d'opportunité pour la mise en place de systèmes de surveillance locaux	REGION OCCITANIE	3	A	20 000,00	11 560,00	8 440,00
2022	5,1 Etude de réduction de la vulnérabilité des activités économiques (entreprises)	ETAT-FPNRM	3	A	82 300,00	61 737,00	0,00
2022	6,1 Etude de prévention des inondations sur l'Aussonnelle SLGRI	AEAG AGENCE EAU ADOUR GARONNE	4	A	19 000,00	0,00	3 800,00
2022	6,3 Etude de prévention des inondations sur le bassin versant du Touch SLGRI	ETAT-FPNRM	2	A	145 888,00	40 031,66	0,00
2022	6,3 Etude de prévention des inondations sur le bassin versant du Touch SLGRI	REGION OCCITANIE	6	A	58 355,00	34 412,00	0,00

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
2022	6,3 Etude de prévention des inondations sur le bassin versant du Touch SLGRI	AEAG AGENCE EAU ADOUR GARONNE	4	A	27 000,00	13 500,00	0,00
2023	Renaturation du Riou	AEAG AGENCE EAU ADOUR GARONNE	4	A	518 017,00	259 008,50	259 008,50
2023	6,7-a Recensement et étude des potentiels d'écroulement des crues des ouvrages existants	ETAT-FPNRM	3	A	10 000,00	0,00	1 803,00
2023	7,3-a Diagnostic des ouvrages de protection non classés et non autorisés systèmes d'endiguements	ETAT-FPNRM	3	A	15 000,00	0,00	2 802,50
2024	Actions 2.2 - Partenaire Muretain	LE MURETAIN AGGLO	3	X	24 821,25	0,00	24 821,25
2024	Actions 6.1 & 6.3 PAPI	LE MURETAIN AGGLO	3	X	106 123,19	0,00	50 874,91
2024	Actions 6.1 & 6.3 PAPI	SYNDICAT MIXTE GARONNE AUSSONNELLE	3	X	209 682,33	0,00	123 662,87
2024	Action 2.2 PAPI	CC DE LA SAVE AU TOUCH	2	X	4 964,25	4 964,25	0,00
2024	Action 2.2 PAPI	LE MURETAIN AGGLO	2	X	24 821,25	24 821,25	0,00
2024	Actions 2.2 - Partenaire Sicoval	SICOVAL	2	X	24 821,25	0,00	24 821,25
2024	0.2 Elaboration du dossier PAPI complet	ETAT-FPNRM	3	A	90 000,00	0,00	60 082,40
2024	5.1 Etude de réduction de la vulnérabilité des activités économiques (entreprises) - PAPI	REGION OCCITANIE	3	A	32 920,00	25 180,80	7 739,20
2024	0.2 Elaboration du dossier PAPI complet	AEAG AGENCE EAU ADOUR GARONNE	4	A	55 566,00	27 783,00	0,00
2024	6.3 - Complément sur la commune de Labastide-Paumès - PAPI	AEAG AGENCE EAU ADOUR GARONNE	4	A	3 430,00	3 430,00	0,00
2025	Complément solde 6.3	REGION OCCITANIE	1	X	57,00	0,00	57,00
2025	6.7-a Recensement et étude des potentiels d'écroulement des crues des ouvrages existants	REGION OCCITANIE	4	A	5 000,00	0,00	3 698,40
2025	Mise en oeuvre et suivi du PPG petits bassins versants 2025	AEAG AGENCE EAU ADOUR GARONNE	4	A	8 760,00	8 760,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoints administratifs territ.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	0,00	11,00	9,00	2,00	11,00
Ingenieurs territoriaux	A	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00
Techniciens territoriaux	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		12,00	0,00	12,00	10,00	2,00	12,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingenieurs territoriaux	A	TECH	646	0,00	332-8-2°	CDI
Techniciens territoriaux	B	TECH	394	0,00	332-8-2°	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SIVOM SAGE	15/12/2017	Contributions budgétaires	87 005,65
SMEA 31	09/05/2023	Contributions budgétaires	36 161,98
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
RNR CONFLUENCE GARONNE ARIEGE		Contributions budgétaires	300,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			805 180,70	1 370,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			805 180,70	1 370,00	
04/03/2025	2025S00071 - Etude globale cours d'eau - PPG bassins versants	2025S00071	2 018,80	278,00	6
16/04/2025	2025S00115 - Solde opération 6.3 Bassin Touch SLGRI Région	2025S00115	57,00	0,00	1
03/06/2025	2025S00150 - Renaturation du Riou	2025S00150	259 008,50	0,00	12
27/06/2025	2025S00171 - PAPI - action 7.1 - solde FV	2025S00171	5 305,20	0,00	1
09/07/2025	2025S00180 - GEMAPI action 6.1 REGION	2025S00180	15 200,00	0,00	1
09/07/2025	2025S00181 - GEMAPI action 2.2 REGION	2025S00181	8 440,00	0,00	1
09/07/2025	2025S00182 - GEMAPI action 5.1 REGION	2025S00182	7 739,20	0,00	1
04/12/2025	2025O01526 - ETUDE 2.2 SDAL PAPI D INTENTION	2025O01526	31 853,93	81,00	30
04/12/2025	2025O01527 - ETUDES 6.1 ET 6.3 PAPI D INTENTION	2025O01527	126 702,96	323,00	30
04/12/2025	2025S00376 - Action 7.2 PAPI	2025S00376	25 645,28	0,00	1
04/12/2025	2025S00379 - ACTION 2.2 PAPI	2025S00379	54 606,75	134,00	30
04/12/2025	2025S00381 - ACTION 6.1 ET 6.3 PAPI	2025S00381	174 537,78	430,00	30
15/12/2025	2025S00448 - Action 1.1 PAPI	2025S00448	10 479,00	0,00	1
15/12/2025	2025S00449 - Action 6.7a PAPI Région	2025S00449	3 698,40	0,00	1
15/12/2025	2025S00450 - Action 0.2 PAPI Etat	2025S00450	60 082,40	0,00	1
15/12/2025	2025S00472 - Action 7.3a PAPI Etat	2025S00472	2 802,50	0,00	2
15/12/2025	2025S00473 - Action 6.7-a PAPI Etat	2025S00473	1 803,00	0,00	1
17/12/2025	2025S00488 - Action 6.1 PAPI Région	2025S00488	11 400,00	93,00	5
17/12/2025	2025S00489 - Action 6.1 PAPI AEAG	2025S00489	3 800,00	31,00	5

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-894 647,58
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-894 647,58

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	929 828,31
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-894 647,58
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	35 180,73

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	136 500,00	5 186,00	0,00	5 186,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	3 100 554,00	874 118,43	0,00	874 118,43
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 964 054,00	868 932,43	0,00	868 932,43
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-894 647,58			-894 647,58
Affectation au 1068 (C)	929 828,31	2 259 904,48		2 259 904,48
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	35 180,73			1 365 256,90
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				2 234 189,33

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		136 500,00	I 5 186,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		136 500,00	5 186,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	136 500,00	5 186,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 100 554,00	III 874 118,43
Ressources propres externes de l'année (a)		50 000,00	268 451,43
10222	FCTVA	50 000,00	268 451,43
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 050 554,00	605 667,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804113	<i>Subv. Etat : Projet infrastructure</i>	240 000,00	239 747,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	7 000,00	6 216,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	8 000,00	1 644,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	4 000,00	3 527,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	4 000,00	3 490,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	31 000,00	30 600,00
28145	<i>Construct° sol autrui - Installat° géné.</i>	30 000,00	28 147,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	5 500,00	5 392,00
28154	<i>Voies navigables</i>	5 000,00	4 046,00
281561	<i>Matériel roulant</i>	200,00	151,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	125 000,00	115 926,00

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
2815731	Matériel roulant	2 500,00	2 073,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	128 000,00	112 292,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	60 000,00	45 615,00
28188	Autres immo. corporelles	7 000,00	6 801,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 393 354,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
GE002E07	PAPI Investissement	20-204-23	0,00	0,00	2 776 322,20	0,00	0,00	2 776 322,20	548 830,46	2 227 491,74
GE001E10	Travaux cours d'eau	20-21-23	0,00	0,00	6 983 109,72	0,00	0,00	6 983 109,72	733 716,46	6 249 393,26
GE003E08	Travaux digues	20-23	0,00	0,00	11 422 488,21	0,00	0,00	11 422 488,21	1 233 141,46	10 189 346,75
TOTAL			0,00	0,00	21 181 920,13	0,00	0,00	21 181 920,13	2 515 688,38	18 666 231,75

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	7,42	8,09	26,17

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	158 556,89	0,00	0,00	0,00	158 556,89	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	803 569,47	0,00	0,00	246 519,99	390 273,57	166 775,91
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 557 265,41	566 940,55	0,00	873 029,72	0,00	117 295,14
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 519 391,77	566 940,55	0,00	1 119 549,71	548 830,46	284 071,05

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	158 556,89	0,00	0,00	158 556,89	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	803 569,47	0,00	0,00	636 793,56	166 775,91
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 557 265,41	0,00	0,00	1 439 970,27	117 295,14
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 519 391,77	0,00	0,00	2 235 320,72	284 071,05

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	158 556,89	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	803 569,47	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 557 265,41	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 519 391,77	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	158 556,89	0,00	0,00	158 556,89	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	803 569,47	0,00	246 519,99	390 273,57	166 775,91
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	1 557 265,41	566 940,55	873 029,72	0,00	117 295,14
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 519 391,77	566 940,55	1 119 549,71	548 830,46	284 071,05

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

- Axe 1° atténuation du changement climatique ;
- Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- Axe 3° gestion des ressources en eau ;
- Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
- Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

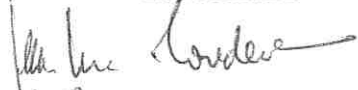
TOULOUSE METROPOLE
Compte administratif 2025 du jeudi 18 juin 2026

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :130
Nombre de membres présents123
Nombre de suffrages exprimés120
VOTES : Pour102
 Contre13
 Abstentions5

Date de convocation : 12 juin 2026

Présenté par le *Président*,
A Toulouse, le 18 juin 2026

Le Président


Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
A Toulouse, le 18 juin 2026

Président
Les membres du Conseil de la Métropole

[Handwritten signatures of council members]

Certifié exécutoire par le *Président*, compte tenu de la transmission en Préfecture, le ..2.3 JUIN 2026
et de la publication le 2.3 JUIN 2026

A TOULOUSE, le 23 JUIN 2026

Accusé de réception en préfecture
031-243100518-20260618-CA2025GEMAPI-BF
Date de télétransmission : 23/06/2026
Date de réception préfecture : 23/06/2026

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : CA 2025 du Budget GEMAPI de Toulouse Métropole DEL-26-0302

Date de transmission de l'acte : 23/06/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 23/06/2026

Numéro de l'acte : CA2025GEMAPI ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 031-243100518-20260618-CA2025GEMAPI-BF

Date de décision : 18/06/2026

Acte transmis par : Rachel GUENECHAULT

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires